

ACTUALITÉ

Page 2

■ En bref

Page 4

■ Le rendez-vous du patrimoine

Frédérique Perrotin

La situation des résidents d'un État tiers au regard des prélèvements sociaux sur les revenus du capital

Page 8

■ Ile-de-France

Entretien avec Vanessa Lepeu

« Le juge d'instance a une grande responsabilité sociale »

Propos recueillis par

Sophie Tardy-Joubert

DOCTRINE

Page 10

■ Administratif

Christophe Doubovetzky

Que la lumière soit... éteinte la nuit

CULTURE

Page 15

■ À l'affiche

François Ménager

Trissotin ou les Femmes savantes

Page 16

■ Bibliophilie

Bertrand Galimard Flavigny

Un code pour la Louisiane

ACTUALITÉ Ile-de-France



« Le juge d'instance a une grande responsabilité sociale » ^{144d3}

Entretien avec Vanessa LEPEU, vice-présidente du tribunal d'instance de Montreuil

Propos recueillis par Sophie TARDY-JOUBERT

Depuis cinq ans, Vanessa Lepeu est vice-présidente en charge de l'administration du tribunal d'instance de Montreuil. Pour les Petites Affiches, elle revient sur les spécificités de cette justice du quotidien et de la vulnérabilité, alors que le projet de loi justice pourrait modifier l'organisation des tribunaux d'instance.

Les Petites Affiches : Depuis quand êtes-vous juge d'instance ?

Vanessa Lepeu : Cela fait cinq ans que je suis juge d'instance et vice-présidente en charge de l'administration du tribunal de Montreuil. Auparavant, j'ai été juge d'instruction à Senlis et à Bobigny, juge des enfants à Bobigny, et chargée de mission au sein du cabinet de la garde des Sceaux, Christiane Taubira. Cela fait 15 ans que je suis magistrat.

LPA : Quelles sont exactement vos attributions en tant que vice-présidente du TI ?

V. L. : Le tribunal d'instance est compétent pour le contentieux du quotidien et de la vulnérabilité. Il s'occupe de tous les

contentieux inférieurs à 10 000 euros. Cela recouvre diverses réalités, depuis les petits litiges civils, entre particuliers ou avec un professionnel, à l'achat d'un bien de consommation qui serait défectueux, en passant par les conflits entre voisins, avec par exemple des histoires de bornage ou d'élagage d'arbres... Mais le tribunal d'instance est également compétent quel que soit le montant pour tous les contentieux locatifs : les impayés, les problèmes d'insalubrité de logement, les expulsions. Il s'occupe également des crédits à la consommation. On voit bien qu'on est dans la vulnérabilité sociale. Le tribunal d'instance s'occupe aussi de la protection des majeurs placés sous tutelle ou curatelle, ainsi que des saisies des rémunérations et des certificats de nationalité.

KIOSQUE
Lextenso

Votre revue OFFERTE
sur tous vos écrans

Suite en p. 8

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces@petites-affiches.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

 Gazette du Palais

annonceslegales@gazette-du-palais.com
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces@le-quotidien-juridique.com
12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

La Loi
ARCHIVES COMMERCIALES DE LA FRANCE

loiannonce@lalo.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 34 52 34